



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

INDU • NUMÉRO 018 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 7 décembre 2011

—
Président

M. David Sweet

Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

Le mercredi 7 décembre 2011

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. David Sweet (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, PCC)): Bonjour, mesdames et messieurs.

Je vous souhaite la bienvenue à la 18^e séance du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie. Il s'agit toutefois de la première séance concernant notre étude sur l'Institut Perimeter pour la physique théorique.

Nous accueillons aujourd'hui l'honorable Gary Goodyear, ministre d'État aux Sciences et à la Technologie et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le sud de l'Ontario. Il est accompagné de Robert Dunlop, sous-ministre adjoint, Secteur science et innovation.

Nous allons commencer par entendre la déclaration préliminaire d'environ 10 minutes du ministre, après quoi nous poursuivrons jusqu'à ce que la sonnerie d'appel se fasse entendre cet après-midi.

J'aimerais également informer les membres du comité qu'ils recevront demain, par courriel, un rapport provisoire portant sur notre dernière étude. Cela vous laissera le temps d'en prendre connaissance avant la séance de lundi, durant laquelle nous commencerons à l'examiner. Je vous demande de surveiller la réception de ce courriel afin que vous puissiez examiner le rapport en profondeur au cours de la fin de semaine.

Monsieur le ministre, nous sommes heureux de vous accueillir aujourd'hui. La parole est à vous.

L'hon. Gary Goodyear (ministre d'État (Sciences et Technologie) (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario)): Je vous remercie, monsieur le président et chers collègues, de me donner l'occasion de m'adresser à vous.

Bonjour. Je suis très heureux d'être ici aujourd'hui pour l'étude du comité sur l'Institut Perimeter pour la physique théorique. Comme on l'a mentionné, je suis accompagné aujourd'hui de Rob Dunlop, de notre ministère. Si vous avez des questions d'ordre technique, il se peut que je demande l'aide de Rob afin que vous obteniez les réponses que vous cherchez.

Je me réjouis de pouvoir vous parler du rôle important que joue l'Institut Perimeter afin de faire du Canada un lieu de recherche de classe mondiale. Cet objectif est la pierre angulaire de la stratégie du gouvernement fédéral en matière de sciences et de technologie, et il explique la raison pour laquelle nous soutenons les travaux entrepris à l'Institut Perimeter.

La stratégie en matière de sciences et de technologie vise à favoriser trois avantages distincts en S et T au profit du Canada. Le premier est l'avantage humain, le deuxième, l'avantage du savoir, et le troisième, l'avantage entrepreneurial. Ces trois avantages sont essentiels pour soutenir la prospérité et la qualité de vie dans notre pays.

Permettez-moi d'abord de vous parler de chacun de ces avantages.

Créer un avantage humain signifie que le Canada doit devenir un aimant pour attirer des personnes talentueuses, qualifiées et créatives. C'est l'un des éléments fondamentaux du succès économique d'un pays.

L'Institut Perimeter joue un rôle de premier plan à cet égard. En 10 ans à peine, il a réussi à attirer au Canada des scientifiques de calibre international. Cela n'a pas seulement contrecarré l'exode des cerveaux, mesdames et messieurs, mais cela a aussi permis de créer une puissante force d'attraction, comme en témoigne le fait d'avoir réussi à embaucher M. Neil Turok, physicien sud-africain réputé et ancien président du groupe de physique mathématique à l'Université de Cambridge, comme directeur de l'Institut Perimeter en 2008. De plus, Stephen Hawking a lui-même choisi l'Institut et le Canada comme deuxième centre de recherches.

L'Institut noue également le dialogue avec des chercheurs de la communauté des physiciens du Canada, coopère étroitement avec ses partenaires universitaires grâce à des nominations conjointes, des nominations auxiliaires et des postes de professeur, des bourses conjointes de recherche postdoctorale et de la formation à l'intention des diplômés. À cet égard, l'Institut contribue réellement à créer un avantage humain au Canada.

Le deuxième pilier de la stratégie fédérale en matière de S et T est de créer un avantage du savoir, c'est-à-dire de s'assurer que les Canadiens sont à l'avant-garde des découvertes importantes qui procurent des avantages pour tous sur les plans de la santé, de l'environnement, de la société et de l'économie.

Comme vous le savez peut-être, les activités de l'Institut sont axées essentiellement sur la promotion de la recherche de calibre mondial en physique théorique. En fait, le but de l'Institut est de réunir les meilleurs cerveaux au monde afin de faire progresser nos connaissances en physique et de générer des idées nouvelles sur l'espace, le temps, la matière et l'information.

Depuis sa création, l'Institut Perimeter a acquis une réputation internationale à titre de milieu de recherche exceptionnel et est devenu une plateforme de la physique théorique, tant au pays qu'à l'étranger. La recherche qu'on y mène est novatrice et transformatrice. Une évaluation indépendante récente a permis de conclure que l'Institut a nettement amélioré la capacité scientifique du Canada et sa réputation mondiale dans le domaine de la physique théorique. À ce jour, près de 1 700 articles ont été publiés dans plus de 50 revues.

Cela m'amène à vous parler du troisième avantage décrit dans la stratégie fédérale en matière de sciences et de technologie, soit l'avantage entrepreneurial. Créer un avantage entrepreneurial signifie traduire les connaissances en applications pratiques et commerciales qui engendrent de meilleurs résultats pour la santé, par exemple la richesse pour les Canadiens, et au bout du compte, une meilleure qualité de vie pour nous tous.

Vous pensez sans doute que rien n'est plus éloigné d'une application commerciale que la physique théorique, mais c'est faux. Les percées dans le domaine de la physique théorique peuvent servir à des applications commerciales d'importance.

En effet, les découvertes passées dans le domaine de la physique théorique sont à l'origine de la plupart de nos technologies modernes, notamment des ordinateurs d'aujourd'hui, des BlackBerry que nous portons à la ceinture, des appareils d'imagerie par résonance magnétique, et bien d'autres. L'Institut contribue indéniablement à créer un avantage humain, un avantage du savoir et un avantage entrepreneurial pour le Canada.

• (1535)

J'ajouterai également que l'Institut Perimeter contribue grandement à inspirer et à éduquer les jeunes Canadiens, ainsi qu'à faire valoir l'importance des sciences et les possibilités qui existent dans ce domaine. Ses vastes programmes primés de vulgarisation permettent d'offrir des ressources pédagogiques exceptionnelles aux jeunes et aux éducateurs. Il est absolument crucial que nous suscitions l'intérêt de nos jeunes pour les carrières en sciences et technologie, afin que le Canada dispose de la main-d'œuvre qualifiée qu'exigera l'économie de demain.

Je crois que mes observations ont jusqu'ici largement traité de l'un des éléments de votre étude, à savoir l'incidence positive qu'a eue l'Institut Perimeter sur la science, la technologie et la recherche avancée au cours de la dernière décennie, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde.

Même si l'Institut exerce une influence bien au-delà de la région du Grand Kitchener-Waterloo-Cambridge, il n'en reste pas moins qu'à l'échelle locale, son incidence est très forte. L'Université de Waterloo a créé l'Institut d'informatique quantique peu après l'ouverture des portes de l'Institut Perimeter. Les chercheurs de ces deux instituts travaillent en étroite collaboration en recherche liée à la physique quantique, ce qui produit des retombées économiques locales importantes.

Par exemple, le Camp d'été international pour jeunes physiciens, qui a lieu à Waterloo, réunit des élèves prometteurs du Canada et de l'étranger, âgés de 16 à 18 ans, durant deux semaines chaque année. À cet âge où ils décident de leur avenir professionnel, ces jeunes peuvent en apprendre davantage sur la recherche novatrice grâce à des leçons de physique moderne, des séances de mentorat avec certains des meilleurs scientifiques de la planète et, bien sûr, la visite de laboratoires.

En outre, chaque été, des enseignants du Canada et des quatre coins du monde se rendent à Waterloo pour assister au colloque national de physique moderne pour les enseignants Einstein Plus. Ce colloque très intensif d'une semaine à l'intention des enseignants du secondaire est axé sur la façon de mieux communiquer les concepts clés de la physique moderne afin d'éveiller l'intérêt et l'esprit des élèves.

Notre gouvernement est très fier d'appuyer l'Institut Perimeter et ses activités. Il a récemment annoncé un financement de 50 millions de dollars sur cinq ans prévu dans le budget de 2011. L'ensemble du financement fédéral a été égalé par le gouvernement de l'Ontario et

par un don privé sans précédent de 120 millions de dollars de Mike Lazaridis, Jim Balsillie et Doug Fregin, tous dirigeants, comme vous le savez, de Research in Motion.

Un soutien est également offert par la Fondation canadienne pour l'innovation afin d'agrandir les installations de l'Institut grâce à la construction du tout nouveau Centre Stephen Hawking. Cela fait maintenant de l'Institut le plus grand établissement de recherche et d'enseignement en physique théorique au monde, d'où sa réputation mondiale.

Monsieur le président, cette réputation a malheureusement été quelque peu ternie par des accusations non fondées formulées dans un malheureux et inexact communiqué de presse que l'on trouvait, encore ce matin, sur le site Web du NPD. On soutient faussement que l'Institut Perimeter a reçu davantage de financement que les sommes prévues par notre gouvernement dans le budget de 2007. C'est totalement faux et trompeur.

Notre gouvernement a versé à l'Institut Perimeter le financement que nous avons promis dans le budget de 2007, comme le montrent clairement les rapports des comptes publics. Bien qu'on lui ait exposé ces faits, le NPD n'a pas encore présenté d'excuses ni retiré cette information inexacte de son site Web.

Monsieur le président, j'espère sincèrement que les membres du NPD qui sont ici aujourd'hui prendront un moment pour présenter leurs excuses, d'abord à l'Institut Perimeter et à la communauté scientifique du Canada, puis, bien sûr, au contrôleur général du Canada et à notre gouvernement, afin que nous tournions la page et que l'Institut puisse conserver la réputation qu'il s'est taillée à l'échelle mondiale.

Le Canada, la région de Waterloo et la province de l'Ontario ont de quoi être fiers de l'Institut Perimeter. C'est une partie essentielle de l'économie de notre pays, de ses perspectives économiques et des possibilités d'emplois qui seront offertes aux Canadiens dans l'avenir.

Merci beaucoup, chers collègues et monsieur le président. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

• (1540)

Le président: Merci beaucoup, monsieur le ministre, pour cette déclaration.

Nous allons entamer une première série de questions, de sept minutes chacune.

Monsieur Braid.

M. Peter Braid (Kitchener—Waterloo, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur le ministre, je vous remercie d'être venu nous parler du rôle déterminant de l'Institut Perimeter pour la physique théorique, non seulement dans la région de Waterloo, mais dans tout le pays, et de l'apport de cet important institut de recherche à notre réputation nationale et internationale.

Monsieur le ministre, en septembre dernier, vous avez eu la chance d'assister à l'inauguration du Centre Stephen Hawking, l'aile nouvellement construite de l'Institut Perimeter, et j'ai eu le privilège d'y être avec vous. Pourriez-vous expliquer ce que cela signifie que quelqu'un d'aussi réputé que Stephen Hawking soit associé à cet institut de recherche de Waterloo, en Ontario?

L'hon. Gary Goodyear: Merci. Certainement, je vais le faire avec plaisir.

Grâce à sa réputation et aux physiciens de renom et aux autres personnes dans le monde qui l'ont aidé durant une décennie à bâtir cette réputation, l'Institut Perimeter a su attirer la personne sans doute la plus brillante de la planète, l'équivalent actuel d'Albert Einstein. Stephen Hawking est connu dans le monde entier. Partout, il inspire le respect. Mais sa santé est précaire. Le fait qu'il a choisi l'Institut Perimeter au Canada comme deuxième centre de recherche et qu'il s'y est rendu pour prononcer des conférences et contribuer à former les futures sommités scientifiques de ce pays est assez... c'est très difficile à décrire.

J'ai rencontré M. Hawking. Je m'en souviendrai toute ma vie. Le premier ministre l'a aussi rencontré.

C'est réellement une très grande victoire pour la communauté scientifique du Canada. Je doute qu'il y ait actuellement une autre personne sur la planète qui puisse apporter autant de prestige à cet institut que M. Hawking et, évidemment, le fait de donner son nom à la nouvelle partie de l'Institut Perimeter... J'aimerais me rappeler ce qu'a dit M. Hawking sur la question; mais cela survivra à ses théories, qui ont contribué à améliorer la qualité de vie de chacun d'entre nous.

C'est inestimable. Je crois que tous les scientifiques diraient qu'ils connaissent Stephen Hawking et qu'il s'agit d'un coup de maître et d'une grande victoire pour le Canada. Cela montre bien que nous avons réussi à nous tailler une solide réputation dans le domaine des sciences et de la technologie.

M. Peter Braid: Merci.

Monsieur le ministre, pourriez-vous préciser quel était l'engagement de notre gouvernement en ce qui a trait au financement prévu pour l'Institut Perimeter?

L'hon. Gary Goodyear: Oui, certainement. Cela a commencé par un financement de Mike Lazaridis et des gens de Research in Motion en 1999, je crois. Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie a trouvé que c'était une bonne idée et a offert, quelques années plus tard, un financement de 25 millions de dollars.

Nous avons soumis l'Institut Perimeter à des vérifications pour nous assurer qu'il respectait ses objectifs, ses échéances et son mandat, et nous avons été très satisfaits des résultats de ce rapport indépendant. En 2007, nous avons investi 50 millions de dollars sur cinq ans, somme que la province de l'Ontario a égalée. Comme ce financement prenait fin en 2011, nous avons alors de nouveau investi la même somme sur cinq ans.

Encore une fois, une vérification des affaires de l'institut a été menée par des vérificateurs indépendants, le dernier étant KPMG, je crois, qui n'a eu que de bonnes choses à dire — je serais heureux de vous les lire — au sujet de la gestion de l'institut et de sa capacité à respecter son mandat relativement à l'enseignement et au fait d'attirer les meilleurs chercheurs dans le monde, non seulement pour qu'ils viennent enseigner à la prochaine génération, mais aussi pour qu'ils mènent leurs recherches ici, au Canada, ce qui nous donne la possibilité d'inventer des choses et de les construire ici. Cela permet de créer des emplois de qualité pour les Canadiens et d'améliorer notre économie. Nous pouvons vendre ces produits, ces processus et ces progrès technologiques au reste du monde.

Notre institut est le meilleur au monde. Il attire l'élite de la planète. Les vérifications indépendantes effectuées révèlent un excellent bilan en ce qui concerne sa gestion et ses activités en général. Voilà les raisons pour lesquelles nous l'appuyons, comme un gouvernement qui soutient la science fondamentale doit le faire.

● (1545)

M. Peter Braid: Merci, monsieur le ministre.

Le 31 octobre, le député de Rosemont—La Petite-Patrie vous a posé une question en Chambre. Au début de son intervention, il a fait la déclaration, cette déclaration inexacte...

Le président: Un moment, monsieur Braid.

La parole est à Mme LeBlanc, qui fait un rappel au Règlement.

Mme Hélène LeBlanc (LaSalle—Émard, NPD): Vous savez, monsieur le président, c'est un peu difficile pour moi, mais nous avons décidé de laisser les intérêts partisans de côté, car nous aimons travailler ensemble.

Ministre Goodyear, j'ai aimé votre exposé, mais avec tout le respect que je vous dois, vous avez malheureusement nommé un parti, ce qui est de la partisanerie, et j'aimerais dire...

Une voix: Ce n'est pas un rappel au Règlement.

Le président: Madame LeBlanc, j'allais vous laisser faire votre rappel au Règlement, mais il doit porter sur les procédures, et non sur le débat.

Mme Hélène LeBlanc: D'accord. Eh bien, la motion portait sur deux choses: étudier l'Institut Perimeter et saluer ses répercussions sur le Canada de même que partout au pays. Nous sommes en train de ramener la question que nous avons supprimée au troisième point.

Le président: Je comprends, madame LeBlanc, mais la question est pertinente.

Monsieur Lake.

M. Mike Lake (Edmonton—Mill Woods—Beaumont, PCC): Je veux seulement souligner que nous parlons presque de choses qui se sont produites en séance à huis clos, et je pense que nous devons faire attention lorsque nous faisons référence à ce qui se passe lors de ces séances.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Lake, et je pense que vous...

Une voix: À ce sujet, monsieur le président...

Le président: Monsieur Regan.

L'hon. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.): Je suis désolé, monsieur le président, mais il me semble clair que toutes les résolutions que nous avons adoptées, ont été adoptées, peu importe si c'était en séance à huis clos.

Le président: D'accord.

Je suis désolé, monsieur Braid. Nous allons attendre quelques secondes, le temps de réajuster le temps.

Allez-y, s'il vous plaît.

M. Peter Braid: Merci, monsieur le président.

Je comprends très bien pourquoi le NPD a encore un peu honte, mais non seulement cela se rapporte à notre étude, mais je cite un extrait du Hansard.

Monsieur le ministre, le 31 octobre, le député de Rosemont—La Petite-Patrie vous a posé une question en Chambre. Il a dit que l'Institut Perimeter pour la physique théorique avait reçu « 1 200 fois le maximum annuel approuvé par [le] Parlement ». Monsieur le ministre, pourriez-vous intervenir sur cette affirmation, maintenant que vous avez plus que les 30 ou 35 secondes dont vous disposiez lors de la période des questions?

L'hon. Gary Goodyear: Bien sûr. Évidemment, je ne me souviens pas de la question, mais c'était quelque chose comme cela. Je répondrai la même chose: ces renseignements étaient totalement inexacts.

Je suppose que c'est correct qu'un député commette une erreur la première fois, mais je lui ai signalé qu'il avait tort. Je lui ai dit à quel endroit on pouvait trouver les renseignements exacts et que l'Institut Perimeter avait reçu exactement ce qu'il était censé recevoir. Le député a posé de nouveau la même question. Cela me préoccupe beaucoup, car maintenant, il est question de la réputation de l'Institut, et on suggère qu'on induit les Canadiens en erreur. C'est ce qui me préoccupe.

• (1550)

Le président: Il vous reste 20 secondes.

M. Peter Braid: Monsieur le ministre, quelle est la source de renseignements exacte à ce sujet?

L'hon. Gary Goodyear: Eh bien, ce sont bien sûr les comptes publics. Ils sont certifiés par le contrôleur général. J'ai une copie de la page exacte. Nous l'avons dit au député.

Le député n'est pas venu me voir avant la période des questions. Je n'en ai entendu parler qu'en Chambre. Comme je l'ai déjà dit, une erreur a été commise, et je pense que ce qu'il convient de faire, c'est de s'excuser pour que nous puissions renforcer l'intégrité de la recherche effectuée par des instituts comme l'Institut Perimeter, dont l'image a été ternie dans ce cas-là, à mon avis.

Le président: Merci, monsieur le ministre. C'est tout le temps que nous avons pour ce tour.

Madame LeBlanc, je vous cède maintenant la parole.

[Français]

Vous disposez de sept minutes.

[Traduction]

Mme Hélène LeBlanc: Monsieur le ministre Goodyear, je vous remercie de votre exposé.

[Français]

Comme vous l'avez mentionné dans l'histoire de l'Institut Perimeter pour la physique théorique, ce dernier a reçu au départ un investissement assez important des fondateurs et cofondateurs de RIM. Il a reçu par la suite des subventions du gouvernement du Canada. On peut dire que c'est un partenariat privé-public. C'est assez particulier.

Je me demandais si le gouvernement considérait que ce type de partenariat était un modèle à suivre.

[Traduction]

L'hon. Gary Goodyear: Merci.

Je suis en train d'écouter la fin de l'interprétation, mais je crois comprendre votre question. En fait, c'est un très bon exemple de partenariat privé-public, à mon avis. La stratégie des sciences et de la technologie que le premier ministre a mise en oeuvre en 2007 comprenait un certain nombre d'initiatives à cet égard, y compris les trois dont j'ai parlé tout à l'heure.

Tout d'abord, bien entendu, il s'agit de soutenir la recherche fondamentale visant à accroître les connaissances scientifiques, que bon nombre de gens appellent « recherche sans but pratique ». Nous ne sommes pas vraiment sûrs des découvertes qui seront faites, mais il nous faut investir dans la recherche fondamentale afin de pouvoir les réaliser et les appliquer à l'avenir.

L'ancien gouvernement soutenait l'Institut Perimeter. Nous l'avons examiné lorsque nous sommes arrivés au pouvoir. Nous étions d'avis qu'il s'agissait d'une très bonne initiative dont les possibilités étaient incroyables. Par conséquent, nous avons soutenu l'Institut Perimeter dans le cadre de notre budget en lui accordant 50 millions de dollars sur cinq ans. C'était en 2007. D'ailleurs, l'Ontario a fait de même.

Bien que je ne puisse pas parler en son nom, je présume que M. Lazaridis et ses collègues ont investi personnellement 120 millions de dollars pour le maintien de l'Institut Perimeter. À mon avis, c'est un exemple de partenariat privé-public qui est très avantageux pour la société, en ce qui concerne non seulement les découvertes, mais aussi la capacité d'attirer des sommités de partout au monde qui viendront travailler au Canada et y feront des découvertes, ce qui nous permettra de les appliquer ici et de créer des emplois. De plus, ces sommités formeront nos étudiants actuels, qui seront les enseignants et les chefs de file de demain.

Le travail qu'effectue l'Institut pour aider les enseignants de physique et de sciences à mieux faire leur travail est toujours une bonne chose. Il est extrêmement important d'inciter les jeunes à faire des études en science et dans les technologies, surtout si l'on tient compte du fait que le nombre de Canadiens qui obtiennent un doctorat chaque année est inférieur à nos besoins. Il faudra trouver des solutions à ces problèmes.

Donc, les investissements du gouvernement du Canada, comme ceux liés à l'Institut Perimeter, constituent une façon pour nous de non seulement créer des emplois et de produire des retombées économiques aujourd'hui, mais aussi de préparer l'avenir sur le plan économique et faire en sorte que les gens sont formés pour répondre aux besoins de l'économie de l'avenir.

[Français]

Mme Hélène LeBlanc: Merci.

Si vous le permettez, je vais partager mon temps de parole avec M. Caron.

M. Guy Caron (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, NPD): Merci beaucoup.

En premier lieu, j'aimerais prendre un instant pour corriger le tir face à ce qui a été mentionné plus tôt. L'honorable député de Rosemont—La Petite-Patrie n'a jamais statué que l'Institut Perimeter pour la physique théorique avait mal utilisé les fonds publics, au contraire. En fait, mon collègue a plutôt tenté de démontrer des irrégularités comptables dans les chiffres liés aux dépenses de programmes et aux dépenses de fonctionnement du ministère de l'Industrie. Il a effectivement souligné que plusieurs dépenses avaient été comptabilisées dans la ligne budgétaire de l'Institut Perimeter, mais que l'organisme n'avait jamais reçu cet argent.

Cela démontre des lacunes inquiétantes dans la transparence du ministère et du gouvernement fédéral quant à ses processus comptables qui permettent, faut-il le souligner, d'informer adéquatement les parlementaires des dépenses du gouvernement afin que ces derniers puissent faire adéquatement leur travail.

Par ailleurs, je serai heureux de déposer devant vous un document, dans les deux langues officielles, qui illustre bien ce que mon collègue a voulu démontrer. Je suis certain que mes collègues du comité partageront ses inquiétudes au sujet de la qualité de l'information et du manque de transparence du gouvernement.

Sur ce, j'aimerais déposer le document en question, dans les deux langues officielles.

•(1555)

[Traduction]

L'hon. Gary Goodyear: Oui, merci, monsieur le président.

Je remercie mon collègue de son intervention. Cependant, je ne sais pas si le député se souvient de la discussion qui a eu lieu à la Chambre des communes à ce moment-là, mais je me suis levé pour dire au député qu'il se trompait, que les faits étaient établis, et je lui ai proposé de les lui faire connaître. En fait, j'ai demandé si je pouvais les présenter.

Le jour suivant, on a continué à me poser des questions. Ce que je veux dire, c'est qu'il arrive que des gens fassent des erreurs. Je comprends cela. Toutefois, lorsque les faits sont présentés à un député, il devrait faire ce que d'autres députés ont fait auparavant et s'excuser. Il devrait reconnaître son erreur et dire qu'il est désolé, que les faits ont été rétablis et qu'il a eu tort, de sorte que nous puissions tous passer à autre chose.

Ce qui me préoccupe, ce n'est pas ce qui s'est passé. En fait, les renseignements inexacts se trouvent toujours sur le site Web du NPD. Cela contribue à ternir l'excellente réputation de l'Institut Perimeter, qui baisse d'un cran ou deux. C'est pourtant simple: le NPD devrait avouer son erreur et dire que je lui ai fait connaître les faits et qu'il les accepte. Les faits sont exacts, et le député devrait s'excuser. Je ne vois vraiment pas ce qui pose problème.

[Français]

M. Guy Caron: Monsieur le ministre, la question n'est pas de savoir quels chiffres figurent dans les comptes publics, mais plutôt de déterminer quelles méthodes comptables et quels processus de comptabilité ont été utilisés et soulevés par la suite par le directeur parlementaire du budget. C'est ce que mon collègue désirait mentionner. Celui-ci a d'ailleurs bien spécifié, durant la période des questions, qu'il savait que l'Institut Perimeter n'avait pas reçu cet argent et ne l'avait donc pas dépensé. Il n'a jamais mis en cause l'institut. Ce sont davantage les techniques comptables utilisées qu'il a remises en question. C'est ce qu'a relevé également le directeur parlementaire du budget.

[Traduction]

L'hon. Gary Goodyear: Ma réponse demeure la même, monsieur le président.

J'ai signalé au député qu'il avait tort, je lui en ai donné les raisons, et je lui ai dit où il pouvait trouver les renseignements. Il a continué à me poser des questions à ce sujet durant les deux jours qui ont suivi, et les renseignements erronés figurent toujours sur le site Web du NPD.

Ce qui me préoccupe, c'est que non seulement cela ternit la réputation de l'Institut Perimeter, mais s'il y a un endroit où nous devons faire preuve d'honnêteté et de franchise, c'est bien à la Chambre des communes.

Le président: Monsieur le ministre, je suis désolé, mais le temps est toujours notre ennemi. Je vous ai permis de continuer un peu pour faire en sorte que nous nous soyons suffisamment attardés sur la question.

C'est maintenant au tour de M. Braid, pour sept minutes.

M. Peter Braid: Merci, monsieur le ministre.

Le gouvernement du Canada a-t-il versé à l'Institut Perimeter un montant plus élevé que prévu?

L'hon. Gary Goodyear: Non, pas du tout, et les données à ce sujet sont très claires.

M. Peter Braid: Croyez-vous que les comptes publics soient ambigus?

L'hon. Gary Goodyear: Non, pas du tout. En fait, s'il y a quelque chose d'ambigu, ce sont les tactiques de recherche des députés du NPD, ce que je leur ai fait remarquer, car ce sont des choses qui arrivent, et je le comprends.

La meilleure façon de procéder consiste à venir me voir avant la période des questions et à tirer les choses au clair — c'est-à-dire, me poser la question. Lorsqu'on attend à la période des questions pour le faire devant tout le monde, je pense que c'est parce qu'il y a une intention: l'objectif n'est pas de connaître la vérité, mais bien de faire la une des journaux. Donc, d'accord, c'est bien. Ce sont des choses qui arrivent parfois. Encore une fois, je peux le comprendre.

Cependant, lorsque la première question a été posée, j'ai dit très clairement que les renseignements étaient inexacts. J'ai également dit clairement où tout le monde pouvait trouver les renseignements exacts, et qu'on ne dit pas si l'Institut Perimeter a reçu plus d'argent ou non. On mentionne le montant qu'il a reçu, avec exactitude, sans ambiguïté et de façon transparente.

Ce qui s'est passé, c'est que le député n'a pas bien fait sa recherche. Ses chiffres proviennent vraisemblablement d'une autre source. Je l'ai signalé. Ce qu'il convenait de faire à ce moment-là, c'était de vérifier les renseignements avant de poser la question.

J'ai demandé au député de s'excuser, ce qu'il n'a pas fait. Je suppose que ce qui me préoccupe vraiment...

•(1600)

Le président: Je suis désolé, mais on invoque le Règlement.

Monsieur Caron.

[Français]

M. Guy Caron: Lorsqu'on a discuté de la planification de cette rencontre la semaine dernière, on a retiré le point traitant de cette question spécifique.

[Traduction]

Le président: Monsieur Caron, il ne s'agit que d'un commentaire fait de façon respectueuse. Je vous prie de faire une différence entre la conversation qui a eu lieu à huis clos et ce qui se fait en public. Il ne s'agit que de courtoisie professionnelle.

M. Guy Caron: Vous avez raison.

[Français]

Oui, allez-y.

[Traduction]

Le président: Je suis désolé, monsieur le ministre. Allez-y.

M. Peter Braid: Monsieur le ministre, parlons d'autre chose. Parlons des répercussions importantes de l'Institut Perimeter — non seulement sur la région de Waterloo, mais au Canada.

L'hon. Gary Goodyear: Cher collègue, en plus de tous les esprits brillants qui viennent former des étudiants ici, des deux douzaines de chaires de recherche, des 43 détenteurs d'une bourse de perfectionnement post-doctoral et de toutes les retombées économiques à l'échelle locale, pour répondre le mieux possible à votre question, il faudrait que je mentionne des renseignements que j'ai entendus en écoutant l'une des conférences de l'Institut Perimeter du vendredi soir. On fait beaucoup de sensibilisation auprès du public; il peut y avoir littéralement 40 000 étudiants en ligne qui sont en train d'écouter une conférence sur la physique.

L'une des conférences que j'ai écoutées était une discussion sur le transport de l'électricité sans fil. Tout le monde ici branche son grille-pain, ce qui produit de la chaleur qui nous permet de faire des rôties. Pouvez-vous imaginer ce que ce serait de faire la même chose sans brancher de fil à une prise? En d'autres mots, je pourrais avoir un chargeur pour mon BlackBerry à la maison, et peu importe où il serait, je pourrais charger mon BlackBerry parce que le chargeur transporterait de l'électricité. Cela nécessite un niveau de compréhension du déplacement des électrons que nous n'avons pas encore atteint, mais les spécialistes disent que c'est possible. Cela nous permettrait d'ici à 100 ans d'installer des centrales électriques sur la lune et d'acheminer l'électricité dans nos villes. On dirait de la science-fiction, mais il en était de même pour les rayons X il y a 100 ans.

C'est le genre de recherches que l'on fait à l'Institut Perimeter. Et il y a l'informatique quantique — je suis certain que vous vous souvenez tous du code binaire; un et zéro. Le président ne se souvient peut-être pas du code binaire, mais c'est un et zéro. C'est la base de tous les calculs qui sont effectués sur la planète de nos jours. Si vous saviez qu'un électron tourne vers la droite et qu'un autre tourne vers la gauche, la rotation vers la droite pourrait correspondre à un et la rotation vers la gauche, à zéro.

Ensuite, la plupart des électrons possèdent une charge, positive ou négative. Je ne veux pas parler de choses trop complexes, car je ne suis pas un physicien, mais je vous parle de la possibilité d'avoir un ordinateur plus puissant que tous ceux que nous avons à l'heure actuelle, de la taille d'une épinglette. Parce que nous n'utilisons pas un et zéro, mais bien à la fois des électrons chargés positivement qui tournent vers la droite et des électrons chargés négativement qui tournent..., et c'est ainsi que l'on arrive à avoir de l'informatique quantique.

Je ne sais donc pas comment expliquer toute la valeur de cette technologie. C'est vraiment la différence entre avoir une ampoule électrique et ne pas en avoir dans l'avenir. Selon moi, avoir la propriété intellectuelle au Canada, la créer ici, c'est inestimable si l'on veut fournir les bons emplois rémunérateurs dont une nation a besoin pour affronter un milieu changeant.

J'espère que je n'ai pas trop exagéré, mais c'est ce à quoi rêvent les physiciens spécialisés en informatique quantique tous les jours.

• (1605)

M. Peter Braid: Merci; et merci du cours de science.

Comme vous le savez très bien, étant donné les fonctions que vous occupez, un des importants objectifs des politiques du gouvernement est d'aider à favoriser la commercialisation de la technologie. Croyez-vous que notre appui à l'Institut Perimeter permettra d'atteindre cet objectif au fil du temps?

L'hon. Gary Goodyear: Tout à fait. Cependant, l'excellente nouvelle c'est qu'il y a toute une gamme de recherches, allant de la recherche fondamentale pure à la recherche appliquée en vue de la commercialisation. Au Canada, notre stratégie en matière de science

et de technologie et le financement qui y est destiné couvrent l'ensemble des activités de recherche. Nous devons le faire tant pour les emplois d'aujourd'hui que pour les emplois et l'économie de demain, évidemment. Et nous le faisons.

Le président: Merci, monsieur Braid.

Nous passons maintenant à M. Regan.

Soit dit en passant, avant de démarrer le chronomètre pour M. Regan, je vous ferai simplement savoir que je me souviens des cartes à perforer que nous avons au secondaire. Vous vous souvenez des cartes à perforer?

Une voix: Vous êtes vieux, monsieur le président.

Une voix: Je pense que mon grand-père m'en a parlé.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Allez-y, monsieur Regan. Vous avez sept minutes.

L'hon. Geoff Regan: Merci, monsieur le président.

Il y a quelques années, j'ai eu le plaisir de visiter l'Institut Perimeter. C'est un endroit très impressionnant, quoi que j'ai eu le sentiment que ma visite, en quelque sorte, n'avait pas tout à fait la même importance que celle de Stephen Hawking. Je ne comprends pas pourquoi.

Une voix: C'est tout presque.

L'hon. Geoff Regan: C'est tout presque, dites-vous? Je ne vous crois pas, mais quoi qu'il en soit...

Je pense que c'est une institution formidable et je suis enchanté du soutien qu'elle a reçu, tant du secteur privé que du gouvernement.

Cependant, je pense qu'il est décevant qu'un établissement, aussi bon soit-il, soit exploité par deux autres partis qui sont représentés ici aujourd'hui. On en parle de façon très partisane, ce qui est malheureux, à mon avis. Étant donné l'excellent travail qu'ont fait les gens de l'institut, je crois que nous devons chercher à nous en inspirer afin de nous assurer que le travail du comité — je ne dis pas qu'il sera de même niveau — est de la meilleure qualité possible et qu'il a une valeur et une importance.

Une voix: Bravo!

L'hon. Geoff Regan: Or, est-il avantageux de comprendre ce qu'est l'Institut Perimeter? À titre personnel, oui. Est-ce approprié de l'étudier au comité, quand cela ne semble qu'un prétexte pour poursuivre un débat qui a eu lieu à la Chambre? Je ne le pense pas, monsieur le président.

À titre d'exemple, par la tenue de cette réunion, permettons-nous à plus de Canadiens d'en apprendre davantage sur l'Institut Perimeter? Eh bien à en juger par l'intérêt des médias, rien ne permet de dire que c'est le cas, à mon avis. Faisons-nous avancer la cause de la responsabilité du gouvernement? Nous n'avons pas réussi à faire venir un ministre au comité pour nous parler du budget. Par contre, nous en avons un ici qui poursuit un débat commencé pendant la période de questions et qu'on aurait dû laisser tomber. Pour être honnête, il aurait dû être laissé en Chambre, à titre de question d'honneur, ou peu importe comment vous voulez l'appeler; laissez à la Chambre le soin de trancher la question.

Monsieur le président, je veux seulement dire que j'appuie l'établissement et que je suis prêt à céder le temps de parole qui me reste à mes collègues de l'opposition, qui pourront l'utiliser à leur guise. Je ne vois tout simplement pas la pertinence de poursuivre ce genre de discussion.

Le président: Merci, monsieur Regan.

Y a-t-il consentement unanime pour que son...?

D'accord. Donc, la parole est au NPD pour les quatre prochaines minutes et 40 secondes.

[Français]

Mme Hélène LeBlanc: La semaine dernière, on a lancé un nouveau concours pour l'attribution de 10 chaires d'excellence en recherche du Canada, pour lesquelles le gouvernement investira 53 millions de dollars. Il était mentionné ceci:

Les titulaires de chaire sont sélectionnés au terme d'un rigoureux processus en deux étapes très compétitif. [...] Un comité de sélection indépendant recommande la nomination de titulaires de chaire au comité directeur en fonction des plus hautes normes d'excellence en matière de recherche.

Je me pose une question. Encore une fois, je voudrais réitérer que je ne mets pas du tout en question le bon travail de l'Institut Perimeter. Cela a été amplement démontré. Mes collègues du gouvernement aussi l'ont démontré. J'ai bien hâte d'aller visiter cet endroit d'excellence, qui me semble absolument excitant.

Par contre, je me demande quels critères ont fait en sorte qu'on ait choisi, en 2007, d'octroyer à l'institut 50 millions de dollars pour cinq ans. Y avait-il eu, par exemple, un appel d'offres ou un concours pour ces subventions? Si oui, quels étaient les critères?

• (1610)

[Traduction]

L'hon. Gary Goodyear: L'Institut Perimeter avait plusieurs mandats, dont celui d'attirer les plus brillants scientifiques du monde. Un autre consistait à former la prochaine génération. C'est ce qu'il fait et ce qu'il a fait. Un autre était, évidemment, fondé sur une vérification indépendante de l'institut en soi. Non seulement la vérification lui était-elle très favorable et a-t-elle démontré que les opérations de l'institut se déroulaient bien et qu'il avait une saine gestion financière, mais elle a établi qu'on avait réussi à attirer des gens et à augmenter la capacité de recherche à un rythme plus rapide que prévu...

Le même genre d'étude a été repris en juin par KPMG, je pense; il y a quelques mois seulement. Le gouvernement se doit d'être à l'affût des secteurs où la recherche fondamentale peut servir à bâtir l'économie de l'avenir. À l'échelle mondiale, on reconnaît d'emblée que la physique est l'un de ces secteurs. Que cela mène à une nouvelle génération d'ordinateurs ou que ce soit utilisé dans les technologies de l'information et des communications, pour de meilleures installations d'imagerie pour notre personnel médical, des simulateurs chirurgicaux et pour une meilleure transmission de différentes choses, ce sera toujours un secteur de l'économie dans lequel presque tous les pays du monde voudront se diriger.

En réalité, quant à savoir si nous devrions aller dans ce secteur ce n'est pas sorcier, si vous me permettez l'expression. Le soutien à l'Institut Perimeter devrait être accordé en fonction de critères et de sa capacité de remplir son mandat traditionnel qui, au fait, a été plutôt bien établi par le gouvernement précédent. L'institut a satisfait à ces exigences, et c'est précisément pour cette raison qu'on devrait lui avoir accordé les 50 millions de dollars.

Plus tôt, vous avez parlé du programme des chaires de recherche du Canada. Je devrais vous faire remarquer qu'en grande partie, ce

programme est entièrement différent de celui de l'Institut Perimeter. En réalité — je n'étais pas préparé à en discuter, mais je vais le faire —, le programme comporte un processus à deux volets. La première étape de sélection est fondée sur l'établissement. Actuellement, les universités ont l'occasion de faire valoir leur candidature et d'expliquer en détail en quoi elles sont les plus qualifiées pour ce genre de recherche. Le choix des universités titulaires d'une chaire de recherche relève d'un comité indépendant d'examen par des pairs composé de scientifiques. Après la sélection, les universités choisies devront alors prouver que le scientifique dont elles désirent retenir les services pour cette recherche est le meilleur au monde dans son domaine.

Si les pairs du chercheur sont de cet avis — cela ne relève pas du gouvernement et il s'agit d'un processus entièrement indépendant —, une subvention pour les chaires d'excellence en recherche du Canada est offerte. Le chercheur et son équipe reçoivent une subvention de 10 millions de dollars répartis sur sept ans.

[Français]

Mme Hélène LeBlanc: Je vous remercie de ces précisions.

J'aimerais savoir si le gouvernement a envisagé d'accorder des subventions similaires à d'autres instituts et, le cas échéant, desquels il s'agit.

[Traduction]

L'hon. Gary Goodyear: Parlez-vous des autres instituts semblables à l'Institut Perimeter?

Bien sûr. Il y a l'Institut de l'informatique quantique, TRIUMF, en Colombie-Britannique, NEPTUNE, VENUS et SNOLAB.

Il existe plusieurs instituts de recherche scientifique fondamentale qui, pour être honnête, sont un peu trop grands pour que le secteur privé puisse les financer à lui seul. Évidemment, nous avons des partenariats avec d'autres pays du monde dans plusieurs projets de recherche scientifique dont les activités sont d'une envergure un peu trop grande pour être financées par un seul pays.

Le président: Monsieur le ministre, vous avez quelque peu dépassé le temps alloué, mais je voulais vous laisser le temps de développer votre réponse.

En passant, nous sommes dans la deuxième série de questions.

Allez-y, monsieur Lake. Vous avez cinq minutes.

M. Mike Lake: Merci, monsieur le président.

Je vais répondre aux commentaires de plusieurs personnes.

En fin de compte, quand il est évident que des déclarations inexactes ont été faites... premièrement, toutes les discussions de ce genre pourraient être évitées si les députés s'abstenaient de faire des affirmations erronées à la Chambre. Deuxièmement, lorsqu'un député y va d'une telle affirmation, comme l'a fait le député du NPD, il n'a qu'à présenter ses excuses. À la Chambre des communes, cela se produit souvent. Des gens présentent leurs excuses. Si je ne me trompe pas, c'est arrivé aujourd'hui à la Chambre des communes...

Le président: M. Caron, pour un rappel au Règlement.

M. Guy Caron: La motion sur laquelle nous nous sommes prononcés la semaine dernière disait précisément:

Que le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie entreprenne une étude sur l'Institut Perimeter pour la physique théorique afin d'examiner:

- les effets positifs que l'Institut a sur la grande région de Kitchener/Waterloo;

- les effets positifs que l'Institut a sur la science, la technologie et la recherche avancée au Canada et dans le monde...

Je dirais que le point qui est soulevé dépasse la portée du sujet que nous étudions en ce moment.

• (1615)

Le président: Merci, monsieur Caron.

Puisque nous parlons de l'Institut Perimeter, cela se rapporte — même si c'est discutable — au sujet à l'étude. Ce n'est pas un rappel au Règlement. Je comprends qu'on puisse penser que c'est positif ou négatif, mais ce n'est sans doute pas assez éloigné du sujet pour que j'aie à rendre une décision là-dessus.

Nous redémarrons le chronomètre.

Allez-y, monsieur Lake.

M. Mike Lake: Je terminerai mon argument à ce sujet en disant ceci: à l'avenir, nous pouvons éviter ce genre de situation si les députés prennent le temps de mieux se renseigner avant de poser des questions et s'ils rectifient les faits en cas d'erreur de leur part. De notre côté, en notre qualité de gouvernement, il s'agit d'un des outils dont nous disposons quand nous sommes dans une telle situation: nous pouvons rectifier les faits. Pendant la période des questions, on présente continuellement un renseignement erroné. On en parle dans un communiqué de presse, on l'affiche sur le site Web et à un moment donné, il faut rectifier les faits. C'est ce qui s'est passé aujourd'hui.

Cependant, je vais maintenant passer à autre chose et poser une question qui se rapporte à l'Institut.

J'imagine que pour nous tous, lorsque nous rencontrons des électeurs — particulièrement alors que nous sommes dans une période où le retour à l'équilibre budgétaire est une priorité pour tant de Canadiens —, ils peuvent voir le chiffre de 50 millions de dollars et se dire que c'est une grosse dépense.

Si vous assistiez à une table avec mes électeurs et qu'on vous posait la question, que leur diriez-vous par rapport aux avantages que cela représente pour le contribuable canadien moyen? On ne parle pas d'un chercheur canadien ou de quelqu'un qui travaille à l'Institut Perimeter, mais du contribuable canadien moyen. En quoi cette dépense leur est-elle profitable?

L'hon. Gary Goodyear: L'avantage immédiat dont on peut parler est la formation des étudiants qui sont actuellement au collège. Personne ne remettrait en question les dépenses dans l'éducation postsecondaire. Je dirai que pour ce qui est des dépenses en éducation supérieure, en pourcentage du PIB, le Canada se situe au premier rang parmi les pays du G7. C'est une formidable nouvelle.

Pourquoi le faisons-nous? Parce que nous savons qu'à l'avenir, le fait que les citoyens aient un tel niveau de compétences et de connaissances leur assurera un bon emploi et, en fin de compte, une bonne qualité de vie. Donc, nous formons les étudiants dès maintenant à l'Institut Perimeter, mais ce qui compte vraiment, ce sont les avantages qui découleront des découvertes et de l'innovation dont discutent ces scientifiques tous les jours. Ce sont des technologies transformatrices qui permettront de changer les choses et qui, en réalité, créeront ce qui a toujours été le cas tout au long de l'histoire du Canada, c'est-à-dire les emplois de l'avenir.

Tout comme la situation actuelle sur le plan de l'économie et des emplois est une de nos principales préoccupations — et cela devrait l'être —, il est essentiel qu'un gouvernement, dans l'intérêt du peuple, demeure centré sur l'économie de l'avenir et les emplois qui en découleront. Et il s'agit d'une chose que je ne prends pas à la

légère dans le rôle de soutien que nous offrons à des instituts comme l'Institut Perimeter.

De toute évidence, je ne veux pas non plus revenir là-dessus, mais je vous dirais que lorsqu'il est question de la réputation du Canada au sein de la communauté scientifique et technologique internationale, je suis très passionné. Voilà précisément pourquoi nous accueillons des scientifiques du Royaume-Uni, des États-Unis, de l'Allemagne, de la France et de l'Australie. C'est parce que nous jouissons actuellement d'une réputation très enviable. Or, lorsqu'on y va d'affirmations et qu'on ne rectifie pas les faits, cela entache cette réputation. Voilà pourquoi cette question soulève chez moi tant de passion.

Le fait que cela se retrouve toujours sur le site Web aujourd'hui me préoccupe et me porte à penser qu'il ne s'agit pas d'une erreur et que cela répond à un objectif. Et je vais me battre pour les scientifiques de ce pays parce que je sais que ce sont les meilleurs au monde, et ils travaillent pour nous.

M. Mike Lake: Je n'ai qu'une petite question complémentaire à ce sujet.

La stratégie en matière de science et de technologie qui a été mise en oeuvre en 2007... Vous pourriez nous parler de ce que nous avons appris de cette expérience, qui est vue d'un bon oeil, comme ce que nous avons fait avec l'Institut Perimeter. Pouvez-vous nous parler de leçons que nous avons tirées, pour l'avenir, de la stratégie en matière de science et de technologie?

• (1620)

L'hon. Gary Goodyear: Notre stratégie en matière de science et de technologie — et je serai le plus concis possible — comporte de multiples facettes et a été mise au point sur un certain nombre d'années. Assez brièvement, nous avons un plan de stimulation économique qui nous a vraiment permis de reconstruire notre capacité de recherche dans les universités et les collèges d'un bout à l'autre du pays. Nous avons investi dans le matériel destiné à ces établissements. Des programmes comme la Bourse de recherche de l'Institut Banting, le Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier et le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada, notamment, nous ont permis d'attirer, de retenir et de former les scientifiques les plus brillants pour qu'ils utilisent ce matériel. En réalité, tant pour les produits que pour les processus, ils produisent certaines des meilleures inventions et innovations. Voilà où réside notre économie de l'avenir.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

[Français]

Monsieur Caron, vous disposez de cinq minutes.

[Traduction]

M. Guy Caron: Merci.

Eh bien, si c'est le jeu que le gouvernement veut jouer à ce sujet, je ne vois pas d'inconvénient à y participer moi aussi.

Il est clair que le député de Rosemont—La Petite-Patrie et le NPD n'ont jamais entravé l'excellent travail de l'Institut Perimeter. Cela doit être indiqué très clairement. Si vous consultez le Hansard et passez en revue les interventions du député à la Chambre, vous constaterez qu'il dit parler de l'Institut Perimeter, « un excellent institut, soit dit en passant », puis il poursuit en posant une autre question dans laquelle il mentionne que l'institut « fait un travail formidable, et on le salue. » Il déclare: « Personnellement, j'adore l'étude des particules et la théorie des supercordes en particulier. » Elle me plaît également et, à titre personnel, j'étudie la théorie de la relativité et la physique supérieure.

Donc, pour le NPD, il ne fait aucun doute que l'Institut Perimeter est un excellent organisme qui fait du bon travail. Ce que le député de Rosemont—La Petite-Patrie essayait de dire, c'est que, selon le directeur parlementaire du budget, la façon dont le gouvernement présente les chiffres est problématique sur le plan de la comptabilité. Ces chiffres ont été déposés et, avec un peu de chance, ils seront publiés. C'est avec grand plaisir que je déposerai également — dans les deux langues officielles évidemment — les extraits du Hansard qui traitent de cette question.

Donc, à cet égard, il est faux de dire que le NPD porte atteinte à l'Institut Perimeter ou salit sa réputation. Nous sommes au courant du travail qu'il accomplit, et nous espérons qu'il survivra longtemps et qu'il continuera de faire du bon travail dans les années à venir.

La question qui a été soulevée par le NPD à la Chambre ainsi qu'ici concerne les pratiques comptables. Nous n'allons pas dire que ces pratiques sont inappropriées, mais si vous examinez la base de données du directeur parlementaire du budget, vous constaterez qu'il y a des divergences dans les méthodes comptables utilisées. C'est la question qui a été soulevée, celle que je soulève, et celle que les gens continuent de soulever. Nous ne retirons pas notre communiqué de presse parce qu'il est exact, en ce sens que les méthodes comptables utilisées semblent problématiques, comme l'a noté le directeur parlementaire du budget.

L'hon. Gary Goodyear: Eh bien, une fois de plus, je vais mentionner que je trouve cette réponse très décevante. Il va de soi qu'on ne visite pas un neurochirurgien pour faire réparer ses freins: le document des comptes publics est l'ouvrage de référence en matière de comptabilité. Tout le monde sait cela. Vous avez consulté une source secondaire de renseignements. Je vous ai indiqué très clairement que vos méthodes de recherche étaient incorrectes. Les faits se trouvent dans ce document qui renferme des renseignements exacts.

C'est tout ce que je peux faire. Vous n'acceptez pas les faits et vous choisissez de continuer à employer des renseignements incorrects, et cela me préoccupe. Je vous le signale encore une fois. Je vous encourage simplement à présenter des excuses à l'Institut Perimeter et au contrôleur général, et à supprimer le site Web — et le tour sera joué. Si vous souhaitez sincèrement présenter la vérité, les faits dont j'ai parlé sont véridiques; il n'y a aucun autre ouvrage de référence supérieur à celui-ci, et je ne vois pas comment vous pouvez choisir d'accepter d'autres sources d'information.

M. Guy Caron: Eh bien, je soutiens que notre parti n'a nullement besoin de présenter des excuses, en particulier parce que nous

n'avons jamais insulté l'Institut Perimeter d'aucune manière. En fait, je vous mets au défi de trouver une occasion où nous avons porté atteinte à la réputation de l'institut, sachant qu'à toutes les étapes, nous avons loué le travail qu'il accomplissait et que nous avons, en fait, précisé... et le député de Rosemont—La Petite-Patrie a, en fait, précisé dans ses observations qu'il savait que l'institut n'avait pas reçu l'argent dont nous parlons et ne l'avait pas dépensé.

Donc, quoi qu'il en soit, les observations formulées n'ont jamais visé l'Institut Perimeter. Le montant apparaît simplement sur son poste budgétaire

• (1625)

L'hon. Gary Goodyear: Inexact...

M. Guy Caron: Expliquez-moi donc la raison pour laquelle nous devrions présenter des excuses à l'Institut Perimeter. Nous avons toujours reconnu que son travail était excellent, et nous continuerons de le faire.

L'hon. Gary Goodyear: Vous devriez vous excuser. Votre député avait tort. Vous devriez présenter des excuses au contrôleur général, et vous devriez accepter le fait que, lorsqu'on vous signale que vous avez tort, il faut faire marche arrière et présenter des excuses, comme vos prédécesseurs le faisaient lorsqu'ils savaient qu'ils avaient commis une erreur. Vous venez de mentionner l'endroit où vous avez trouvé vos renseignements. Je vous dis qu'ils sont inexacts et, malgré cela, vous allez laisser le site Web en service. Je dirais que votre comportement est décevant.

Merci.

Le président: Nous semblons avoir éclairci la situation, alors nous allons passer à...

M. Mike Lake: Je pense que nous sommes satisfaits en ce moment.

Le président: Vous êtes satisfaits?

Monsieur Richardson.

M. Lee Richardson (Calgary-Centre, PCC): Je veux savoir si, à votre connaissance, la commercialisation de toute recherche entreprise est liée au financement gouvernemental — soit le nôtre, soit celui de l'Ontario.

L'hon. Gary Goodyear: Pardon, des fonds sont-ils disponibles en Ontario pour commercialiser la recherche...?

M. Lee Richardson: Non. À supposer que cette merveilleuse recherche soit commercialisée à un moment ou à un autre, et qu'elle semble réinventer la roue et être destinée à rapporter de l'argent, le gouvernement touchera-t-il des bénéfices sur son investissement?

L'hon. Gary Goodyear: En ce moment, le financement accordé à l'Institut Perimeter est une subvention. Le gouvernement a d'autres occasions de conclure des accords de contribution, d'accorder des prêts ou des contributions remboursables, si vous voulez, mais ce n'est pas le cas de cette somme d'argent.

Le président: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Merci beaucoup, monsieur Richardson.

La sonnerie a retenti, alors la séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>